



HAL
open science

L'évolution des inégalités dans l'enseignement supérieur universitaire français au XXème siècle

Magali Jaoul-Grammare

► **To cite this version:**

Magali Jaoul-Grammare. L'évolution des inégalités dans l'enseignement supérieur universitaire français au XXème siècle. *Economies et Sociétés. Série AF, Histoire Economique Quantitative*, 2013, 46 (7), pp.1105-1130. hal-01753405

HAL Id: hal-01753405

<https://hal.univ-lorraine.fr/hal-01753405v1>

Submitted on 22 Oct 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**L'ÉVOLUTION DES INÉGALITÉS DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
UNIVERSITAIRE FRANÇAIS AU XX^{ÈME} SIÈCLE.**

L'influence des réformes institutionnelles et des ruptures économiques¹.

Magali Jaoul-Grammare
CNRS, BETA-Cereq
Université de Strasbourg
61 Avenue de la forêt noire
67085 Strasbourg Cedex
E-mail : jaoulgrammare@beta-cnrs.unistra.fr

Résumé

Malgré l'importance des réformes entreprises sous la III^{ème} République, nos précédents travaux cliométriques (Diebolt, Jaoul et San-Martino, 2005, 2007 ; Daures et *alii.* 2007), remettent en cause le rôle historique des Lois Ferry, ces dernières ne semblant qu'institutionnaliser le processus de scolarisation amorcé bien avant leur entrée en vigueur.

Partant de là, l'objectif ici est d'élargir notre analyse aux réformes de l'enseignement supérieur et plus particulièrement à leurs effets sur l'évolution des inégalités-de genre et sociales- et ceci afin de répondre à la problématique suivante : l'évolution des inégalités dans l'enseignement supérieur résulte-elle de réformes institutionnelles ou de ruptures économiques ?

Nous mettons en évidence un impact différencié des ruptures politiques et des réformes institutionnelles sur l'évolution des inégalités : la baisse des inégalités de genre est plus influencée par les événements économiques généraux comme les guerres alors que les inégalités sociales sont plus sensibles aux événements internes au système éducatif.

Classification JEL : C32, I21, O11

Mots clés : croissance économique, inégalités scolaires, réformes

¹ Je remercie Cécile Bourreau-Dubois et Antoine Missemer pour leurs commentaires ainsi que les participants à la 3^{ème} Conférence internationale du RESUP, à la Journée du BETA 2011 et à la Conférence Charles Gide 2012 pour leurs remarques sur une version précédente de ce travail. Toute erreur ou omission demeure de mon entière responsabilité.

Le problème des inégalités à l'école n'est pas récent : dès 1792 dans le *Rapport et projet de décret sur l'organisation générale de l'instruction publique*, Condorcet est l'un des premiers à soulever ce problème, mais il faudra attendre les Lois Ferry pour qu'il soit réellement pris en considération.

Malgré l'importance des réformes entreprises sous la III^{ème} République, nos précédents travaux cliométriques (Diebolt, Jaoul et San-Martino, 2005, 2007 ; Daures et *alii*. 2007), en identifiant un processus de convergence des départements français en matière d'éducation bien avant le vote des Lois Ferry, remettent en cause le rôle historique de ces dernières en termes de réduction des inégalités scolaires. Nos travaux montrent que les Lois Ferry ne semblent qu'avoir institutionnalisé un processus de scolarisation, amorcé bien avant leur entrée en vigueur, avec la Monarchie de Juillet et le Second Empire.

Partant de là, l'objectif de ce travail est d'élargir notre analyse aux réformes de l'enseignement supérieur universitaire et plus particulièrement à leurs effets sur l'évolution des inégalités afin de répondre à la problématique suivante : l'évolution des inégalités à l'université résulte-elle de réformes institutionnelles ou de ruptures économiques ?

D'un point de vue théorique, si Kuznets (1955) est le premier à proposer une relation visant à expliquer l'évolution des inégalités, de nombreux modèles théoriques ont par la suite étudié la relation entre inégalités et croissance économique, certains soutenant l'idée d'un impact négatif des inégalités sur la croissance économique (Alesina et Drazen, 1991 ; Alesina et Rodrik, 1994 ; Person et Tabellini, 1994 ; Aghion et *alii*, 1999), d'autres argumentant en faveur d'une influence positive (Kaldor, 1957 ; Galor et Tsiddon, 1997 ; Galor et Moav, 2004).

La question qui se pose alors est de savoir dans quelle mesure la croissance économique et les inégalités sont-elles liées. D'une part, la croissance économique favorise-t-elle la baisse des inégalités ou au contraire les amplifie-t-elle ? D'autre part, les inégalités sont-elles nécessaires à un certain niveau de croissance ou au contraire leur diminution génère-t-elle plus de croissance ?

A partir de là, le travail mené ici consiste à proposer diverses pistes de recherche visant à analyser dans une optique de long terme les relations entre inégalités et croissance économique. L'originalité de l'approche développée ici est que nous centrons notre analyse, non pas sur les inégalités de revenus mais sur les inégalités scolaires².

Ainsi, dans un premier temps, nous étudions pour le cas de la France au cours du XX^{ème} siècle, la relation entre croissance économique et inégalités, plus particulièrement les inégalités – sociales et de genre - dans l'enseignement supérieur universitaire. Nous tenterons dans un second temps, dans la lignée des travaux impulsés par Piketty (2001, 2005), d'apporter une explication historique à la baisse des inégalités en France en mettant l'accent sur l'importance des ruptures politiques. En effet, selon Piketty (2001), la baisse des inégalités

² Nous sommes toutefois conscients ces deux types d'inégalités sont fortement liés.

dépend, entre autres, d'événements économiques et historiques inattendus ayant un impact sur le capital comme notamment les guerres.

Ce travail s'organise de la manière suivante : après une brève revue de la littérature sur le lien entre inégalités et croissance économique (1), nous présentons les indicateurs d'inégalités scolaires retenus (2). La troisième section (3) discute les résultats d'une part, des relations entre inégalités et croissance économique (3.1) et d'autre part, de l'impact des événements historiques et économiques sur l'évolution des inégalités (3.2).

1. La relation entre inégalités et croissance

La croissance économique est un phénomène complexe qui a une dimension double : la première, quantitative, se manifeste par une augmentation soutenue dans le long terme d'indicateurs macroéconomiques comme le PIB par tête ; la seconde est plutôt qualitative dans la mesure où la croissance s'accompagne généralement de modifications socio-économiques comme la baisse des inégalités. Malgré le lien étroit entre les deux aspects, on distingue la croissance phénomène quantitatif, du développement, phénomène qualitatif (Perroux, 1969) : d'une part, le développement explique la croissance, les institutions ou les relations sociales étant plus ou moins favorables à l'accroissement du produit national ; d'autre part, la croissance est au service du développement.

Plus récemment, Aghion et Cohen (2003) ont mis en évidence l'impact du niveau de développement dans le processus de croissance : pour les pays les plus riches, dits « *proches de la frontière technologique* », l'objectif est de maintenir le niveau économique atteint afin de rester compétitif et d'affronter sereinement les contraintes de concurrence. Ils vont ainsi adopter un comportement d'innovation et de créativité. Pour les pays moins développés, l'objectif va être au contraire d'atteindre le niveau de développement des pays plus riches. Ils vont ainsi avoir un comportement de rattrapage, d'imitation. Selon Aghion et Cohen, il en découle des conséquences directes en termes d'éducation et de réduction des inégalités scolaires : les pays en développement vont privilégier le financement et le développement des instructions primaire et secondaire alors que les pays riches vont favoriser l'enseignement supérieur et la recherche.

1.1. Inégalités sociales et croissance économique

En 1955, Kuznets est le premier à proposer une relation théorique entre croissance et inégalités. En s'appuyant sur l'évolution historique des inégalités en Allemagne et au Royaume-Uni au cours de la phase d'industrialisation du début du XX^{ème} siècle, il met en évidence une relation en forme de U inversé entre inégalités et croissance économique.

Sa courbe met en relation en abscisse la croissance économique mesurée par PIB/tête et en ordonnée, un indicateur d'inégalités, à savoir l'indice de Gini des revenus. Elle illustre l'évolution de la distribution des revenus au cours du développement d'un pays qui passe d'une économie rurale faiblement productive à une économie industrielle dont la productivité est élevée et montre que les inégalités s'accroissent fortement jusqu'à un certain niveau de développement. Une fois ce seuil atteint, elles se stabilisent puis ont tendance à décroître. Ainsi, durant la première phase de développement, on assiste à une évolution complémentaire des inégalités et de la croissance économique, suivie ensuite par une évolution contraire. L'accroissement des inégalités ne serait que temporaire, le temps d'atteindre un certain niveau de croissance économique, *via* notamment l'industrialisation. Une fois atteint, les inégalités se stabilisent puis diminuent au fur et à mesure que les travailleurs rejoignent les secteurs les plus productifs de l'économie. Pour reprendre les termes de Perroux, après avoir été favorisé par le « qualitatif », le « quantitatif » se met à son service.

Suite aux travaux de Kuznets, deux grands courants de modèles théoriques se sont développés afin d'analyser l'influence des inégalités sur la croissance économique. Le premier courant argumente en faveur d'un impact négatif tandis que le second courant, à l'inverse, penche pour une influence positive.

Trois types d'approches caractérisent le premier courant selon qu'elles se basent sur l'imperfection des marchés des capitaux, sur l'instabilité politique ou encore sur la politique budgétaire pour expliquer l'influence négative des inégalités sur le processus de croissance. Dans le premier cas, une distribution inégale des ressources joue négativement sur l'investissement et par la même sur la croissance (Aghion et *alii* 1999), car l'imperfection des marchés des capitaux implique que les individus ayant de faibles ressources ne bénéficient pas de prêts pour investir. Dans le deuxième cas, l'accent est mis sur le fait qu'une instabilité politique a un effet négatif sur les investissements (Alesina et Drazen, 1991), instabilité politique qui est d'autant plus grande que la distribution des ressources est inégale. Le dernier cas s'intéresse à l'influence des inégalités sur la croissance économique à travers les effets d'une politique économique. Plusieurs modèles montrent qu'une mauvaise distribution des revenus tend à accroître la demande de redistribution ainsi que la préférence pour une imposition progressive. En effet, des taux d'imposition élevés sur les individus les plus riches tendent à ralentir l'investissement, jouant négativement sur la croissance (Alesina et Rodrik, 1994 ; Personn et Tabellini, 1994).

Les approches caractérisant le second courant ont pour point commun l'existence d'un arbitrage entre croissance économique et équité. Une première approche s'appuie sur l'impact de l'investissement sur la croissance. Galor et ses co-auteurs (1997, 2004) soulignent la nécessité d'une inégalité des richesses d'une part, et des revenus ensuite pour permettre un

développement efficace. Dans le premier cas, ils s'appuient sur le fait que toute innovation nécessite une certaine concentration des richesses pour développer les activités les plus innovantes ; dans le second cas, ils insistent sur le fait qu'une consommation de plus en plus diversifiée implique une production elle aussi de plus en plus diversifiée, ce qui nécessite une diversification professionnelle importante et donc une distribution inégale des revenus. La seconde approche se fonde sur le fait que la propension marginale à épargner est d'autant plus importante que les individus sont riches (Kaldor, 1957), entraînant ainsi une croissance plus importante au sein des économies inégalitaires.

Dans tous les cas, quelle que soit l'influence des inégalités sur la croissance -positive ou négative-, l'existence d'une politique redistributive forte est indispensable (Aghion et *alii.* 1999). D'une part, dans le cas d'un cercle vertueux entre inégalités et croissance, une politique redistributive permet de baisser les inégalités qui à leur tour, vont accélérer la croissance économique et par la même impliquer une nouvelle diminution des inégalités. D'autre part, dans le cas d'un cercle vicieux, la croissance économique apparaît comme génératrice d'inégalités et demande un effort permanent de redistribution.

La majorité des auteurs s'accordent toutefois sur le fait que la croissance économique s'accompagne généralement de deux effets : un effet « égalitaire » dans le sens où la croissance permet de réduire la pauvreté en accroissant les revenus, et un effet « égalitaire ou inégalitaire » dans le sens où la croissance implique une redistribution des revenus qui peut entraîner une hausse ou une baisse des inégalités, si bien que le problème qui se pose réellement dans l'analyse des relations entre croissance économique et inégalités, est l'identification processus de croissance lui-même : égalitaire ou inégalitaire (Bourguignon, 1998).

Tout comme les approches théoriques, les évaluations empiriques de la relation entre inégalités et croissance conduisent à des résultats contradictoires.

Concernant tout d'abord la relation proposée par Kuznets, il semblerait que la validité de la relation repose en grande partie sur l'hypothèse de dualisme des secteurs considérés (agricole / non agricole) qui implique des situations très inégalitaires, mais aussi sur une partie de la période au cours de laquelle le modèle est testé : Kuznets constate une augmentation des inégalités de la fin du XIX^{ème} jusqu'à la seconde guerre mondiale, puis une baisse des inégalités jusqu'en 1970. En effet, dans ce dernier cas, la diminution des inégalités sur la période considérée (les Trente Glorieuses) provient de la baisse de la part du secteur primaire, peu productif, dans l'économie et de la hausse parallèle du secteur secondaire, fortement productif.

Si la relation proposée initialement par Kuznets est souvent remise en cause empiriquement, c'est parce que de manière générale, de nombreuses études attestent d'un impact négatif des inégalités sur la croissance. En se basant sur les taux de croissance moyens entre 1960 et 1985 et sur le coefficient de Gini des revenus, Alesina et Rodrik (1994) montrent en effet qu'une augmentation des inégalités de revenus implique un ralentissement de la croissance. Ils sont rejoints par Personne et Tabellini (1994) qui, à partir de données identiques mais en prenant la part du revenu du 3^{ème} quantile de la distribution de revenus pour évaluer les inégalités, montrent qu'il existe un impact positif de l'égalité sur la croissance, arguant ainsi en faveur de la nécessité d'une politique redistributive. Toutefois, Banerjee et Duflo (2003) insistent sur le fait que toute modification dans la distribution des revenus, quel que soit son sens –égalitaire ou inégalitaire- entraîne un ralentissement de la croissance économique. Kanbur (2000) nuance ces résultats et montre, en développant des modèles alternatifs de redistribution, qu'il est possible d'obtenir à la fois plus de croissance économique et moins d'inégalités.

Les résultats obtenus dans ces études ont été remis en cause par plusieurs auteurs. En évaluant les inégalités par la distribution de revenus et des terres et non plus par le coefficient de Gini des revenus, Deninger et Squire (1998) ne trouvent aucune relation significative entre les inégalités de revenus et la croissance économique.

A partir d'une analyse en données de panel, Barro (2000) quant à lui, souligne un impact différencié des inégalités sur la croissance économique selon le niveau de richesse du pays considéré. Il montre qu'un accroissement des inégalités tend à retarder la croissance des pays pauvres alors qu'il va favoriser la croissance dans des pays plus riches. Une des hypothèses de Kuznets selon laquelle les inégalités s'accroissent puis décroissent au cours du processus de développement semble ainsi se vérifier.

Transposé à notre problématique, à savoir la liaison entre croissance économique et inégalités scolaires, il semblerait que la relation puisse être appréhendée de manière similaire. Dans un premier temps, dans un besoin de croissance, les pays (*via* leurs instances dirigeantes) sont prêts à laisser s'installer des inégalités dans l'éducation en ne développant que certains secteurs éducatifs (primaire, secondaire). C'est la phase où les pays adoptent un comportement d'imitation et où l'éducation est un moteur de la croissance (Jaoul-Grammare, 2008). Une fois atteint un certain seuil de développement économique, l'existence de ces inégalités devient néfaste à la croissance économique. Les pays dont la situation économique a évolué vont alors chercher à maintenir le niveau de développement atteint et à lutter contre les inégalités. Ils adoptent alors un comportement d'innovation et l'on observe un phénomène inverse où le niveau de croissance conditionne l'évolution du système éducatif (Jaoul-Grammare, 2008).

Plus récemment, Piketty (2005) considère que la baisse des inégalités n'est pas liée à la croissance économique par un phénomène « *naturel et spontané* » qui se résoudrait de manière endogène, mais qu'elle dépend entre autres, d'événements économiques et historiques inattendus ayant un impact sur le capital comme les guerres. Il souligne notamment l'importance de la période 1914-1945 dans la diminution des inégalités, période où les très hauts revenus ont subi les conséquences de chocs économiques et politiques relativement nombreux et où leur chute a favorisé la baisse des inégalités. Si l'analyse de Piketty porte essentiellement sur les inégalités de revenus et de patrimoine, l'éducation réduisant à long terme les inégalités de revenu, nous souhaitons ici élargir son hypothèse aux inégalités sociales dans l'enseignement supérieur universitaire.

1.2. Inégalités de genre et croissance économique

Au-delà des inégalités sociales, de nombreux travaux attestent d'une relation entre inégalités de genre et croissance économique.

Dès 1973, Becker et Lewis, dans leur modèle « quantité-qualité », montrent que l'élasticité revenu du nombre d'enfants d'un ménage est supérieure à l'élasticité revenu du niveau d'études reçu par chacun de ces enfants. Ainsi, face à une augmentation de leur revenu, les ménages préféreront avoir moins d'enfants mais mieux éduqués. Il en résulte une baisse de la fécondité et donc un accroissement de la participation de femmes au marché du travail, impliquant par là même, une réduction des inégalités de genre. Plus tard, Becker (1981) soutient également que l'augmentation de revenu entraîne une baisse de la fécondité parce que l'effet revenu positif sur la fécondité induit par l'accroissement des salaires est dominé par un effet substitution négatif induit par l'augmentation du coût d'opportunité des enfants. Ainsi, l'augmentation de revenu réduirait les inégalités de salaires hommes-femmes grâce à une augmentation plus rapide des salaires des femmes.

Dans un modèle théorique regroupant la littérature issue des théories de la croissance et celle provenant des théories de la famille, Galor et Weil (1996) mettent en évidence une boucle rétroactive entre baisse des inégalités et croissance économique. Leur théorie regroupe un modèle de choix des ménages entre fécondité et travail, et un modèle de croissance dans lequel les salaires des hommes et des femmes sont déterminés de manière endogène. Ils cherchent à expliquer comment d'une part, la croissance économique *via* les changements de salaires relatifs des femmes, affecte les décisions des ménages en termes de fécondité et de participation à la force de travail et comment ensuite, ces décisions impactent à leur tour la croissance *via* le mécanisme de production. Selon leur modèle, ces relations s'opèrent selon trois mécanismes : le premier concerne le fait que le niveau de capital par travailleur affecte les salaires relatifs hommes/femmes. En effet, une augmentation du capital par travailleur accroît le salaire relatif des femmes car le capital est plus complémentaire avec l'input travail

féminin qu'avec l'input travail masculin. Le deuxième mécanisme considère que la fécondité des ménages est fonction des salaires relatifs hommes /femmes : une augmentation du salaire des femmes accroît relativement plus le coût des enfants que le revenu global du ménage ce qui entraîne une baisse du nombre d'enfants que le couple choisit d'avoir. Le dernier mécanisme concerne l'impact de la fécondité sur le niveau de capital par travailleur : une baisse de la fécondité va réduire la croissance de la population ce qui va avoir pour effet une augmentation du produit par travailleur et donc du capital par travailleur. Il en résulte une sorte de cercle vertueux entre baisse des inégalités et croissance économique.

Si la plupart des modèles théoriques s'accordent sur le fait que la croissance économique est bénéfique à la baisse des inégalités de genre, les inégalités de genre quant à elles apparaissent comme néfastes à la croissance économique (OCDE, 2011).

Pour Dollar et Gatti (1999), l'accroissement des inégalités de genre dans l'éducation réduit les performances économiques car cela exclut de la réserve de talents un certain nombre de filles au talent au moins aussi grand si ce n'est plus que celui des garçons à qui l'on autorise l'accès à tous les stades du parcours scolaire. Lagerlöf (1999) développe un modèle à générations imbriquées dans lequel il suppose que l'objectif des parents est de maximiser le revenu futur de leurs enfants. S'il existe des inégalités de genre dans l'éducation, il sera optimal pour les parents de concentrer leur investissement éducatif sur leurs garçons étant donné que les filles pourront toujours se marier à un garçon éduqué alors que les garçons ne pourront épouser qu'une fille peu éduquée. Cet auto-entretien des inégalités de genre dans l'éducation induit une forte fécondité qui implique elle-même un faible investissement dans chaque enfant. Les pays s'enferment alors dans une trappe à pauvreté d'où ils ne pourront sortir qu'avec des mesures publiques visant à réduire ces inégalités de genre pour enrayer le cercle vicieux d'auto entretien des inégalités.

Empiriquement, de nombreux auteurs ont analysé l'impact des inégalités sur les performances économiques. Si la majorité d'entre eux mettent en évidence une relation négative des inégalités de genre sur les performances économiques, quelques travaux cependant argumentent en faveur des inégalités.

Barro et Lee (1996) trouvent que l'éducation primaire et secondaire des filles a un effet négatif sur la croissance économique. Seguino (2000) montre qu'une baisse du différentiel d'éducation entre hommes et femmes, associée à un différentiel de salaires inchangé offre au pays une masse de travailleuses bon marché et qualifiées qui peuvent améliorer la croissance économique. Cet argument permet notamment d'expliquer comment certaines économies asiatiques présentant des écarts de salaires hommes/femmes conséquents, ont connu des performances économiques importantes. Toutefois, ces résultats ont été

récemment remis en cause par Schober et Winter-Ebmer (2011) qui montrent, qu'avec des données sur les salaires comparables internationalement, l'influence des inégalités sur les performances économiques apparaît comme négative.

Ils rejoignent ici la plupart des travaux empiriques sur la question : à partir de la base de données de Barro & Lee (1994), Brummet (2008) met en évidence un impact négatif des inégalités de genre dans l'éducation sur la croissance économique. Kalsen et Lamanna (2008) à partir de régression sur données de panels pour la période 1960-2000, montrent que les inégalités de genre dans l'éducation et l'emploi jouent à la baisse sur la croissance économique. Ils estiment qu'entre 1960 et 2000, les inégalités de genre entre l'Afrique subsaharienne et l'Asie de l'Est expliquent 13% du différentiel moyen de taux de croissance du PIB par habitant entre ces deux groupes de pays.

2. Les indicateurs d'inégalités scolaires et la mesure de la croissance économique

Nous focalisons notre analyse sur deux types d'inégalités dans l'enseignement supérieur universitaire : les inégalités de genre d'une part et les inégalités sociales ensuite.

S'il est aujourd'hui largement admis que l'enseignement de masse a amené une démocratisation (Thélot et Vallet, 2000), celle-ci est qualifiée de quantitative (Prost, 1986) : grâce à la généralisation de la scolarité, plus d'individus ont accès à l'éducation, mais les inégalités ne sont pas pour autant supprimées, elles sont simplement déplacées (Prost, 1986). En effet, lorsque de plus en plus d'individus ont accès à l'éducation, ce sont les ceux appartenant aux groupes les plus favorisés qui vont en bénéficier jusqu'à atteindre des taux d'accès égaux à 100% ; les groupes moins favorisés n'en bénéficieront qu'ensuite si l'expansion se poursuit (Raftery & Hout, 1993). Malgré l'ouverture de l'enseignement supérieur aux enfants issus de milieux populaires, la réussite des enfants demeure toujours aussi dépendante de l'origine sociale (Crahay, 2000) et ce d'autant plus qu'au fur et à mesure du parcours scolaire, on assiste à un cumul des inégalités (Duru-Bellat, 2003 ; Jaoul-Grammare, 2010) si bien que démocratisation scolaire semble s'essouffler (Beaud, 2008).

Au niveau des inégalités de genre, si aujourd'hui les filles sont autant scolarisées dans l'enseignement supérieur que les garçons, cela n'a pas toujours été le cas : le pourcentage de filles scolarisées dans les universités françaises est passé de 0,03% en 1900 à près de 57 % en 2006. Pourtant, « *la participation des femmes à l'activité économique est un puissant facteur d'amélioration de la performance économique des pays développés* » (MEN, p. 20) et « *réaliser l'égalité des chances entre hommes et femmes dans les études supérieures (...), est une raison d'efficacité* » (MEN, p. 26).

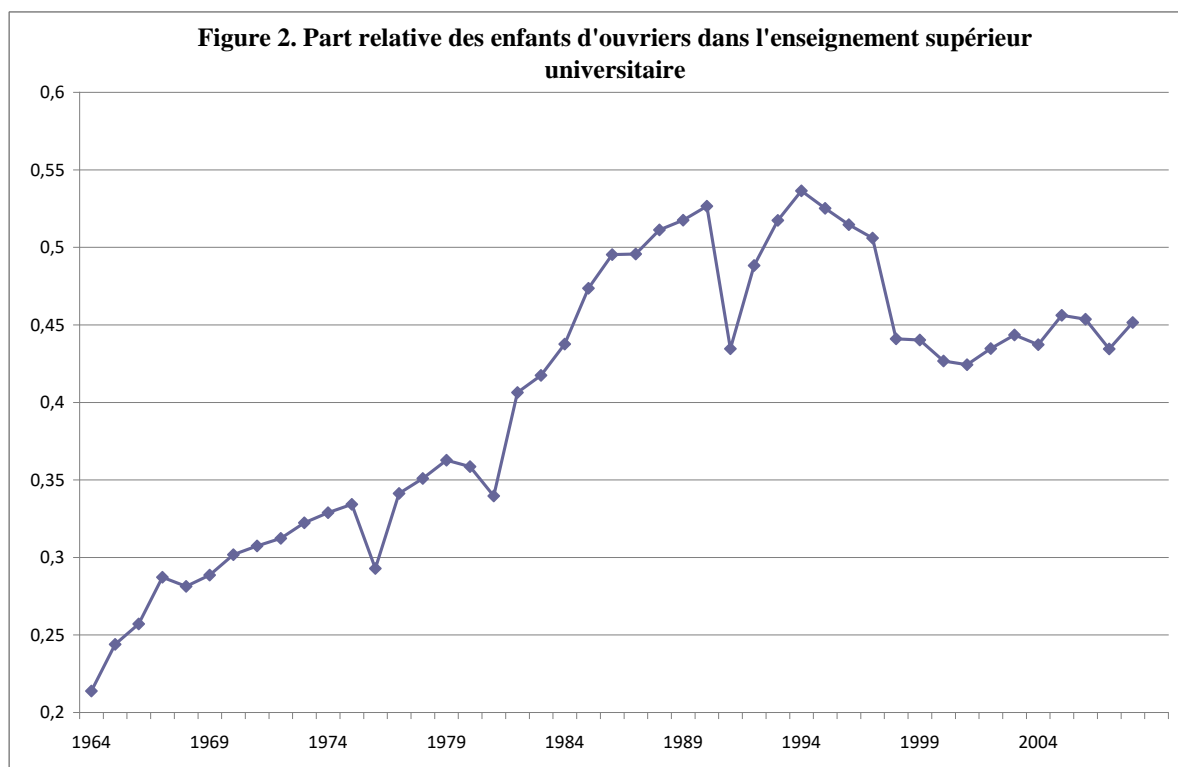
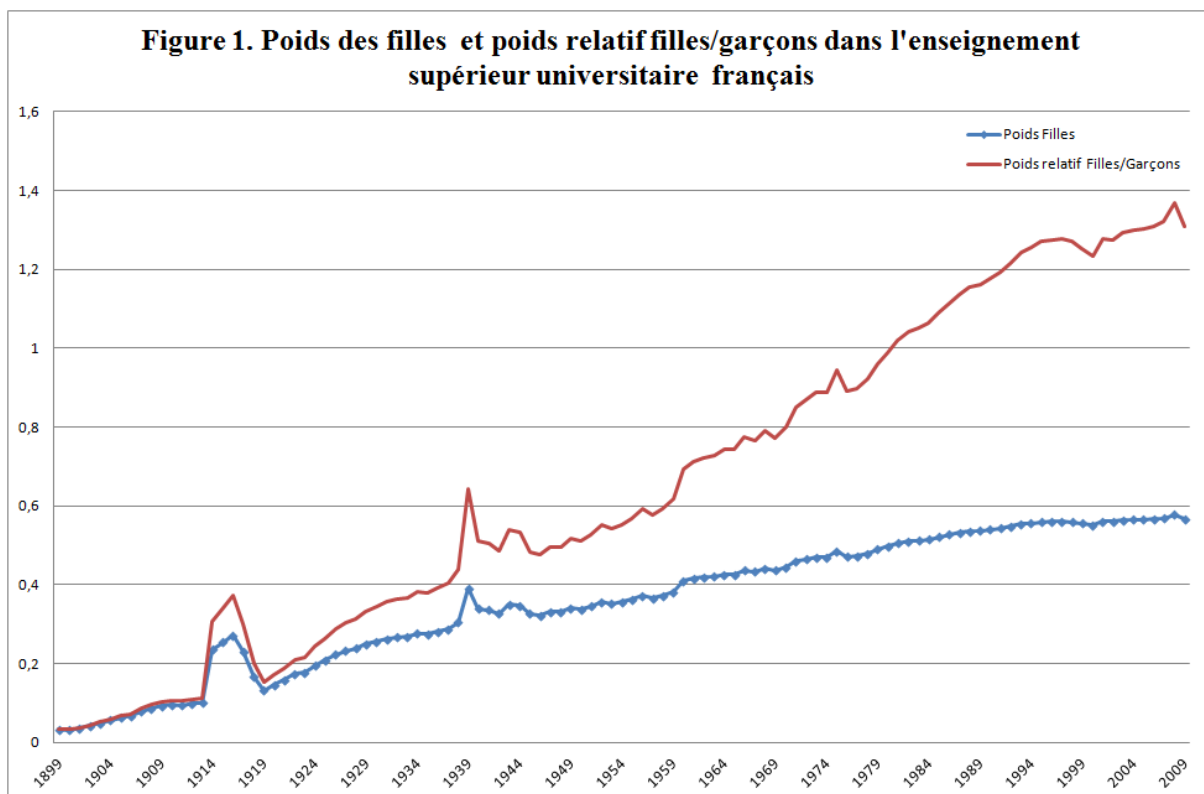
Pour mener notre analyse, nous retenons ainsi deux indicateurs de mesure des inégalités : le poids relatif des filles et le poids relatif du nombre d'étudiants dont le père est ouvrier dans les filières universitaires de l'enseignement supérieur.

Les données concernant la scolarisation des filles couvrent la période 1899-2008 et incluent les Instituts Universitaires de Technologie (IUT) créés en 1966. Elles sont issues pour la période 1899-1963, des séries reconstituées par Diebolt (1999) à partir des statistiques du Ministère de l'Éducation Nationale. Pour les périodes 1964-2008, elles proviennent des archives du Ministère de l'Éducation Nationale (Dubos et *alii.* 2006 ; Repères et Références statistiques 2004-2009). Pour l'année 1972, les statistiques publiées par le Ministère de l'Éducation Nationale ne donnant que des chiffres globaux, nous avons estimé cette donnée manquante par interpolation linéaire.

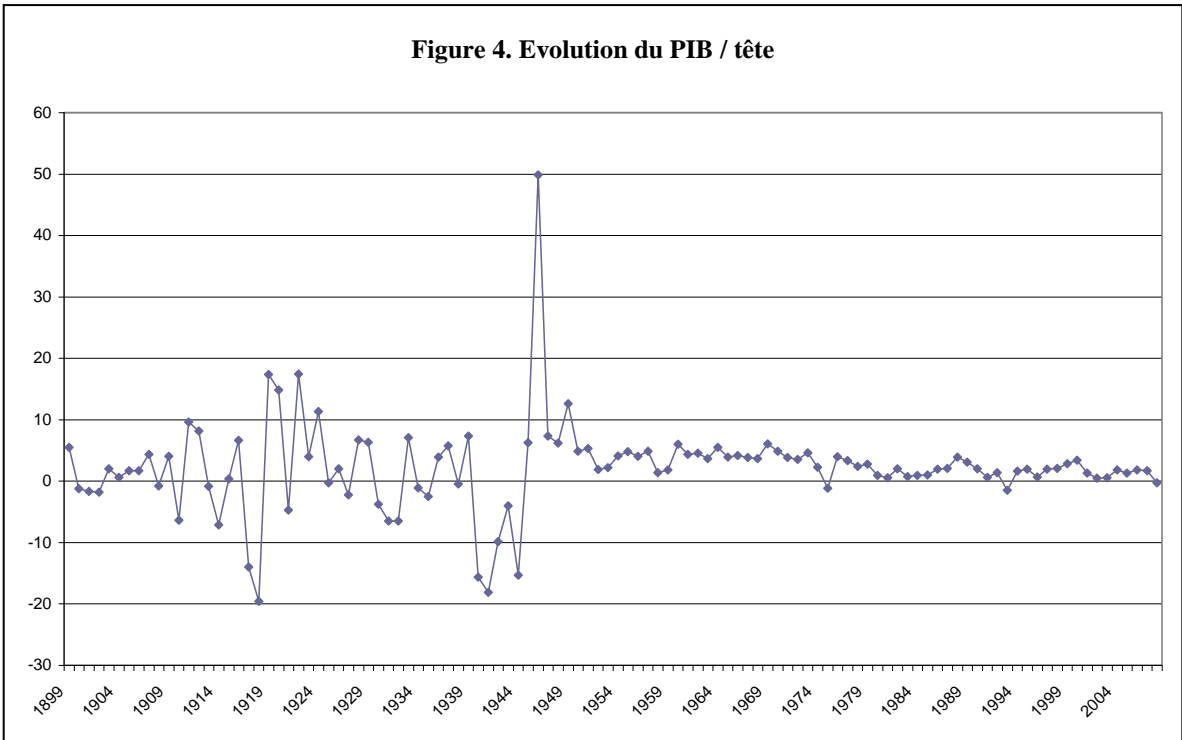
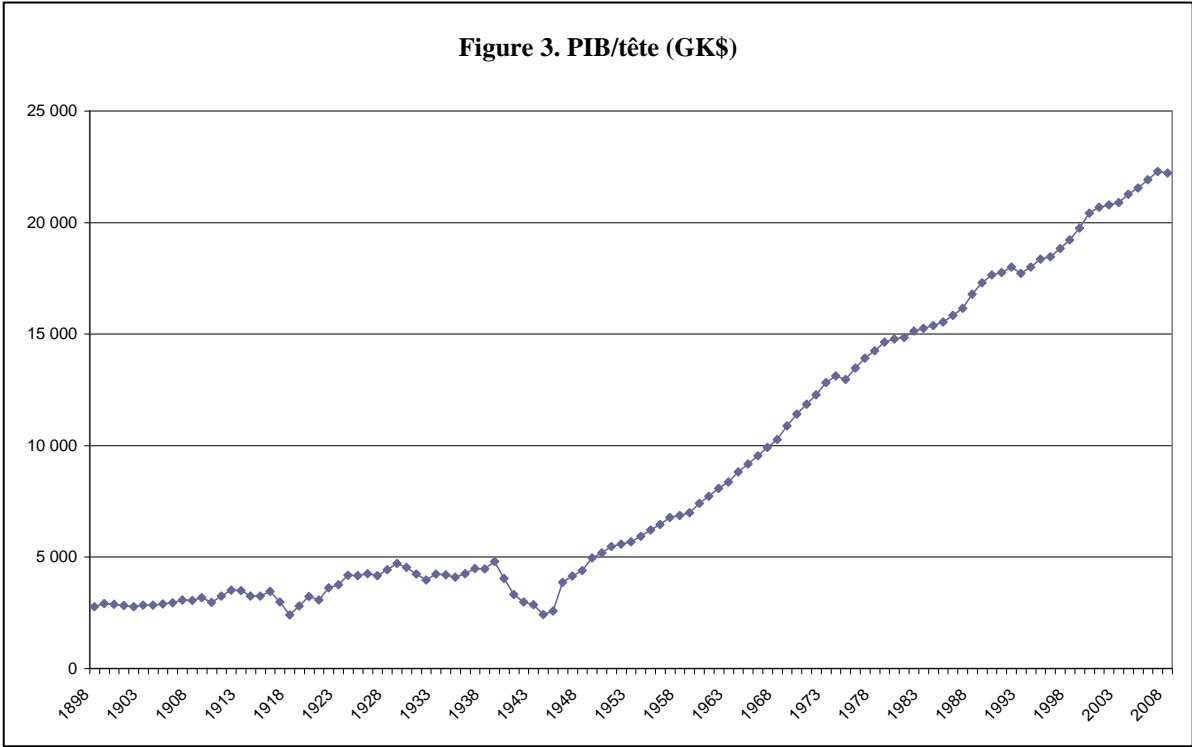
Les données concernant la scolarisation d'enfants issus de milieu modeste couvrent les périodes 1964-1967 et 1973-2008 et sont issues des annuaires rétrospectifs de l'INSEE et des publications du Ministère de l'Éducation Nationale (Repères et références statistiques, 2007-2009). Pour les années 1968 à 1972, nous avons procédé à une interpolation linéaire. La part des ouvriers dans la population active provient des annuaires rétrospectifs de l'INSEE et des enquêtes emploi. Ces données ne concernent pas les étudiants scolarisés en IUT afin de pouvoir capter l'impact de l'origine sociale sur les diverses orientations de l'enseignement supérieur (Jaoul, 2004).

Enfin, nous évaluons la croissance économique par le taux de croissance du PIB/tête issu de la base Maddison actualisée en 2008.

Le poids des filles a évolué à la hausse de manière relativement régulière entre 1899 et 2008, les variations les plus importantes étant liées aux deux guerres mondiales (Figure 1). La part relative d'enfants d'ouvriers connaît une évolution beaucoup moins homogène au cours de la période 1964-2008, révélant une allure générale en forme de « cloche » avec un maximum atteint au début des années 1990 (Figure 2). Le fait de considérer le ratio "étudiants dont le père est ouvrier" / "nombre d'ouvriers dans la population active" permet de contrôler le biais qui pourrait être introduit par la baisse générale du nombre d'ouvriers. En effet, depuis le début des années 1960, avec la tertiarisation de la population active, on assiste à une baisse de nombre d'ouvriers au profit des employés du secteur tertiaire. Cette baisse s'accélère dans les années 1980 avec la désindustrialisation.



Comme la part des filles dans l'enseignement supérieur universitaire, le PIB par tête connaît de fortes variations essentiellement au cours des deux guerres mondiales (Figures 3 et 4) avec une croissance régulière depuis le début de Trente Glorieuses.



3. Résultats économétriques

3.1. Les relations entre inégalités scolaires et croissance économique

Pour étudier les relations entre les inégalités scolaires et la croissance économique, nous avons recours dans un premier temps, à la modélisation non structurelle qui, contrairement à la modélisation classique, permet d'envisager toutes les relations causales entre deux variables sans *a priori* sur l'exogénéité de l'une d'entre elles³. De plus, elle fournit une meilleure analyse dynamique car elle tient compte de la structure intrinsèque de la série et des éventuels effets dynamiques entre les variables. Nous utiliserons ainsi deux outils de l'économétrie des séries temporelles : la cointégration qui permet d'étudier les relations de long terme stable entre les variables et la causalité, qui concerne plus les relations de court terme.

L'étude de la causalité et de la cointégration entre d'une part le PIB / tête et les inégalités de genre, et d'autre part, entre le PIB/tête et les inégalités sociales (Tableau 1) montre une absence de relations entre ces indicateurs, à la fois sur le court et le long terme. Ainsi, d'une part, la croissance économique ne favorise pas la baisse des inégalités scolaires et d'autre part, l'évolution des inégalités tant de genre que sociales, est sans effet d'un point de vue des performances économiques.

En ce sens, bien que concernant les inégalités scolaires et non les inégalités de revenus, nos résultats rejoignent les résultats de Prichett (2001) selon lequel l'accroissement du niveau d'éducation, qui peut être perçu comme une baisse des inégalités, est sans effet sur la croissance économique.

Tableau 1. Relations entre inégalités scolaires et croissance économique

Période	Indicateur de croissance	Indicateur d'inégalités	Relation de long terme (cointégration)	Relation de court terme (causalité)
1900-2008	Taux de croissance du PIB/tête	Taux de croissance de la part des filles	Non	Non
		Taux de croissance de la part relative des filles	Non	Non
1965-2008	Taux de croissance du PIB/tête	Taux de croissance de la part relative d'enfants d'ouvriers	Non	Non

³ Pour plus de détails sur la méthodologie voir notamment Jaoul (2004).

L'absence de relation de long terme remet en cause l'existence d'une relation « naturelle » entre inégalités et croissance économique et souligne l'importance du contexte historique et économique dans l'évolution des séries, ce dernier générant les événements conditionnant l'évolution de la croissance économique (Darné et Diebolt, 2006) mais également l'évolution des inégalités.

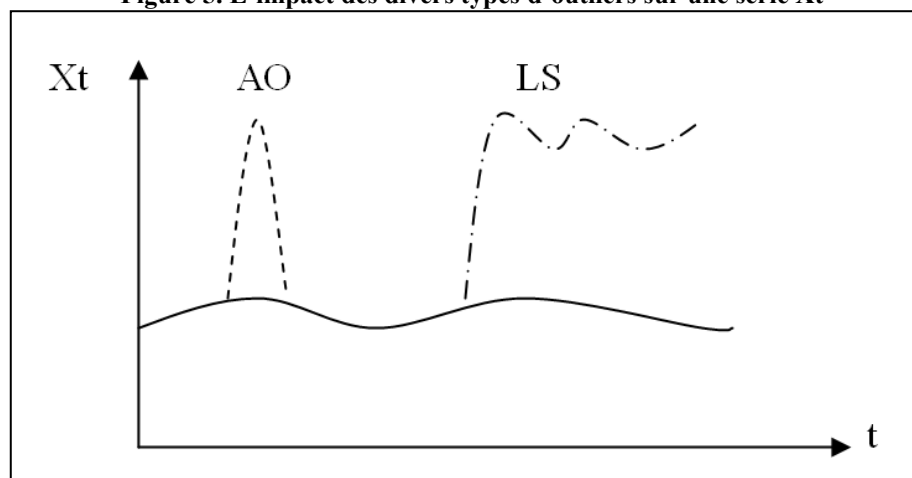
En ce sens, nos résultats rejoignent l'hypothèse formulée par Piketty (2005) qui souligne l'importance des événements historiques et politiques dans la baisse des inégalités.

3.2. L'influence des événements politiques et historiques sur l'évolution des inégalités.

Nous étudions dans un second temps, l'impact des événements rares sur l'évolution des inégalités avec la technique des points atypiques. Nous utilisons pour cela la méthodologie des outliers qui consiste à détecter les points atypiques affectant une série chronologique. Contrairement à la modélisation VAR où l'analyse dynamique repose sur des chocs simulés (fonction de réponse impulsionnelle), la méthodologie des outliers repose sur des chocs réels ; elle est ainsi plus appropriée à une démarche d'analyse historique. Parmi les divers types d'outliers recensés dans la littérature, nous cherchons à détecter 2 types d'outliers: les Additive Outliers (AO) et les Level Shifts (LS). Tandis que le premier affecte la série de manière temporaire, le second affecte la série de manière permanente⁴.

En effet, l'effet d'un AO est généralement ponctuel dans le sens où il n'affecte qu'une observation de la série mais pas ses valeurs futures. *A contrario*, un LS va modifier de manière permanente une série en augmentant ou en diminuant à partir d'un certain point, l'ensemble de ses valeurs (Figure 5).

Figure 5. L'impact des divers types d'outliers sur une série X_t



⁴ Pour une description détaillée de la méthodologie, Cf. Darné et Diebolt (2004).

Reprenant la démarche de Diebolt et Pellier (2010) qui consiste à comptabiliser le nombre d'événements provenant du système économique dans son ensemble et le nombre d'événements provenant du système particulier analysé (ici le système universitaire), on voit que la baisse des inégalités de genre (influence positive sur la scolarisation des filles) est due pour l'essentiel à des événements historiques (guerres mondiales) et socio-économiques (Tableau 2).

En effet, **les deux guerres mondiales** ont toutes deux, à leur manière favorisé l'accès de l'université aux filles. Si la seconde guerre mondiale a eu un effet positif temporaire, essentiellement contextuel, la première guerre mondiale a eu un effet permanent sur la scolarisation des filles. En effet, d'une part avec le conflit, de plus en plus d'activités économiques et d'emplois réservés aux hommes vont s'ouvrir aux femmes et d'autre part, la première guerre mondiale va accentuer le mouvement d'ouverture des études supérieures aux filles amorcé dès la fin du XIX^{ème} siècle (Loi Camille See de 1880 instituant la création de lycées de jeunes filles⁵) et « galvanisé » par l'attribution en 1911 du prix Nobel de chimie à Marie Curie : en 1919 est créé le baccalauréat féminin⁶ mais il faudra toutefois attendre 1965 pour que le taux de scolarisation des filles atteigne celui des garçons et 1968 pour que le nombre de bacheliers égale le nombre de bacheliers. Il faut toutefois noter que l'effet des conflits mondiaux joue positivement au début du conflit puis a un effet négatif sur la scolarisation des filles.

Le troisième événement ayant eu un impact positif sur la scolarisation des filles résulte de « *la longue marche vers la mixité* ». En effet, **à partir de 1957** et de la **loi sur la mixité**, celle-ci est progressivement mise en place dans tous les établissements du secondaire. Cela aura pour effet, par la suite, de favoriser l'accès à l'enseignement supérieur aux jeunes filles.

Le dernier événement identifié comme ayant favorisé la scolarisation des filles est **l'année 1975**. D'une part, elle est marquée par l'instauration par la loi Haby du principe de mixité scolaire dans tous les établissements d'enseignement associée la généralisation des études supérieures. Dès lors, les filles ont accès à toutes les filières de l'enseignement supérieur universitaire⁷. D'autre part, l'année 1975 constitue un tournant dans la lutte pour le droit des femmes avec la promulgation de la Loi Veil dépénalisant l'avortement en janvier 1975. Cette loi s'inscrit dans la continuité des réformes entamées dès le milieu des années soixante parmi lesquelles, la maîtrise de la fécondité autorisée en France dès 1967 avec la loi Neuwirth. Ces événements culturels, sociaux et économiques ont bouleversé le statut social de la femme et ont eu un impact essentiel sur leur scolarisation, ces dernières pouvant envisager

⁵ Lycées ne préparant pas au baccalauréat. Le premier lycée de jeunes filles sera créé à Montpellier en 1881.

⁶ En 1912 est créée, l'École Normale supérieure mixte de Cachan ; en 1918, l'École Centrale est ouverte aux femmes et en 1919 elles ont accès à L'École Supérieure de Chimie de Paris et à l'École Supérieure d'Electricité. En 1924, les programmes du baccalauréat féminin et masculin sont unifiés.

⁷ Malgré cette ouverture, les filières universitaires demeurent encore à ce jour différenciées selon le genre : elles représentent plus de 70% des étudiants des filières Littéraires contre seulement 30% dans les formations scientifiques fondamentales (MEN, 2009).

l'investissement dans des formations longues sans craindre une grossesse non désirée (Goldin et Katz, 2001).

Malgré l'absence de relation entre croissance économique et inégalités, la forte dépendance des inégalités de genre aux événements économiques généraux suggère un lien entre économie et inégalités hommes-femmes. Cependant, étant donnée la multitude de variables entrant en jeu (Perrin, 2010), cette relation ne peut se cantonner à un simple lien de type Kuznets.

Contrairement aux inégalités de genre, l'évolution des inégalités sociales semble surtout influencée par des événements institutionnels, internes au système éducatif. En revanche, aucun des événements identifiés, 5 temporaires et 1 permanent, n'a contribué à la baisse des inégalités sociales.

Dès leur apparition en **1967**, les IUT vont attirer les étudiants issus de milieu populaire (Jaoul, 2004). Cette nouvelle orientation va devenir rapidement l'orientation privilégiée des enfants issus de milieu populaire pour lesquels elle constitue un meilleur rendement que les études longues.

Malgré la rénovation du second cycle universitaire en **1976** (création des diplômes de Licence et de Maîtrise) la désaffection pour les études universitaires va se poursuivre. Les enfants issus de milieu modeste, souvent à la recherche d'un encadrement dans leurs études et effrayés à l'idée d'absence de débouchés vont se prémunir contre un avenir incertain et continuer de privilégier dans leur choix d'orientation, les diplômes professionnels de niveau bac+2 délivrés par les filières courtes (IUT, STS) au détriment de des études universitaires longues (Beaud, 2008).

Cette désaffection pour les études universitaires et la baisse de la part des enfants issus de milieu populaire à l'université va se poursuivre. Tout d'abord, **au début des années 1980** avec les réformes Beullac et la revalorisation des études professionnelles, l'introduction de stages en entreprise au sein des formations de CAP-BEP, bien que décriés à leur création, va offrir aux formations professionnelles la possibilité d'être perçues comme de véritables formations et non plus comme des voies de relégation ou d'échec.

Ensuite, **au début des années 1990**, ce mouvement va s'accroître avec la création des baccalauréats professionnels en 1986 et une orientation massive vers les filières professionnelles (Larue, 2005). La Loi d'orientation sur l'éducation (Loi Jospin) de 1989 qui prévoyait entre autres de "*conduire l'ensemble d'une classe d'âge au niveau du certificat d'aptitude professionnelle (CAP) ou du brevet d'études professionnelles (BEP)*" va avoir pour conséquences une forte progression des baccalauréats professionnels, des filières universitaires courtes et une désaffection des études universitaires. Associée aux célèbres « *80% d'une classe d'âge au bac* » qui ont imposé comme 'norme' les études longues et démoralisé bon nombre d'étudiants essentiellement de milieu populaire, elle va détourner

encore un peu plus ces jeunes vers des études professionnelles. Outre un espoir d'insertion professionnelle plus facile, le choix de ces voies d'orientation va peu à peu constituer une véritable stratégie familiale dans l'accès à l'emploi (Beaud, 2008) face à des études universitaires qui ne leur offrent que désillusion.

Le seul événement ayant eu un effet négatif permanent est la mise en place du système LMD en 1998. En effet, normalement, une des missions du service public de l'enseignement supérieur est de contribuer « à la réduction des inégalités sociales ou culturelles et à la réalisation de l'égalité entre les hommes et les femmes » (Code de l'éducation). Or cette nouvelle réforme, par l'augmentation de la durée des études sanctionnant le premier diplôme reconnu –la Licence- d'une part, et par l'augmentation des coûts des études ensuite, va encore un peu plus éloigner les étudiants issus de milieu modeste des études universitaires et va contribuer radicalement à augmenter les inégalités sociales.

Enfin, si l'on établit un parallèle entre l'évolution des inégalités sociales et l'évolution des inégalités de revenus, on constate qu'en période d'augmentation des inégalités de revenus -1945-1968 et depuis 1982-83- (Piketty, 2001), les inégalités sociales universitaires s'accroissent également. En revanche, on note qu'en période de contraction des inégalités de revenus (1968-1982) expliquées notamment par la revalorisation du salaire minimum et par la baisse de la part des profits dans la valeur ajoutée des entreprises (Piketty, 2001), les inégalités sociales non seulement ne diminuent pas, mais continuent encore de s'accroître.

Tableau 2. Impact des événements rares sur les inégalités scolaires

Variable	Année	Type	Amplitude	Effet	Événement
Part des filles dans l'ES ⁸ (1899-2008)	1914		0,13	Permanent	1 ^{ère} Guerre Mondiale
	1917		-0,05		
	1918	LS	-0,07		
	1919		-0,04		
	1939	AO	0,07	Temporaire	2 ^{nde} Guerre Mondiale
	1942		-0,01		
	1945	LS	-0,02	Permanent	
	1960	LS	0,02	Permanent	Conséquences des lois sur la mixité (obligatoire dans le secondaire à partir de 1957)
	1975	AO	0,02	Temporaire	Généralisation du doctorat à toutes les disciplines (1974) Loi Haby Loi Veil

⁸ Les résultats sont identiques que l'on prenne la part des filles ou la part relative des filles par rapport aux garçons.

Poids relatif des enfants d'ouvriers dans l'ES (1964-2008)	1964	AO	-0,10	Temporaire	-
	1967	AO	-0,05	Temporaire	Création des IUT (janvier 1966)
	1976	AO	-0,14	Temporaire	Rénovation du second cycle (janvier)
	1981	AO	-0,11	Temporaire	Réformes Beullac (1978-1980) Création de la 2 nd e de détermination – Revalorisation des études professionnelles
	1991	AO	-0,16	Temporaire	Conséquences de la loi Jospin de 1989.
	1998	LS	-0,15	Permanent	Déclaration de la Sorbonne pour la mise en place du système LMD

Conclusion

L'objectif de ce travail était de proposer diverses pistes de recherche visant d'une part, à analyser dans une optique de long terme, les relations entre inégalités scolaires et croissance économique, et d'autre part, en prolongement des travaux historiques sur les inégalités, d'étudier l'impact d'événements historiques sur l'évolution des inégalités scolaires.

L'analyse des relations causales (Granger, 1969) souligne le fait que d'une part, la croissance économique ne favorise pas la baisse des inégalités scolaires et d'autre part, l'évolution des inégalités scolaires, tant de genre que sociales, est sans effet d'un point de vue des performances économiques.

L'absence de relation de long terme souligne l'importance du contexte historique et économique, ce dernier générant les événements conditionnant l'évolution des inégalités.

L'étude des événements rares sur les inégalités scolaires dans l'enseignement supérieur universitaire, souligne un impact différencié des événements affectant le système économique dans son ensemble ou touchant plus spécialement le système éducatif : si l'évolution des inégalités de genre dépend surtout des événements économiques généraux, les inégalités sociales sont plus sensibles aux événements institutionnels du système éducatif.

Bibliographie

- AGHION, P. & COHEN, E. (2003). *Education et Croissance*, Rapport pour le Conseil d'Analyse Economique.
- AGHION, P., CAROLI, E. & GARCIA-PENALOSA, C. (1999). "Inequality and Economic Growth: The Perspective of the New Growth Theories", *Journal of Economic Literature*, 37, pp. 1615-1660.
- ALESINA, A. & DRAZEN, A. (1991). "Why are Stabilisations Delayed", *American Economic Review*, 81, pp. 1170-1188.

- ALESINA, A. & RODRICK, D. (1994). "Distributive Politics and Economics Growth", *Quarterly Journal of Economics*, 109, 2, pp. 465-490.
- ATTANASIO, O. & BINELLI, C. (2004). "Inégalités, croissance et politiques redistributives", *Afrique contemporaine De Boeck Université*, 211, pp. 107-139.
- BANERJEE, A., V. & DUFLO, E. (2003). "Inequality And Growth: What Can The Data Say?" *Journal of Economic Growth*, 8, pp. 267-299
- BARRO, R. J. (2000). « Inequality and Growth in a Panel of Countries », *Journal of Economic Growth*, 5, pp. 5–32.
- BARRO, R.J., & LEE, J.-W. (1994). "Sources of economic growth", *Carnegie-Rochester Conference Series on Public Policy*, Elsevier, 40, pp. 1-46.
- BARRO, R.J., & LEE, J.-W. (1996), "International measures of schooling years and schooling quality", *American Economic Review*, 86, pp. 218-23.
- BEAUD, S. (2008). « Enseignement supérieur : la 'démocratisation scolaire' en panne », *Formation Emploi*, 1, 101, pp. 149-165.
- BOURGUIGNON, F. (1998). « Equité et croissance économique : une nouvelle analyse ? », *Revue française d'économie*, vol. 13, 3, pp. 25-84.
- BOX, G.E.P. & JENKINS, G.M. (1976). *Time Series Analysis, Forecasting and Control*. Holden Day, San Francisco.
- BRUMMET, Q. (2008). "The Effect of Gender Inequality on Growth: A Cross-Country Empirical Study", *The Park Place Economist*, 16, pp. 13-23.
- CONDORCET, N. (1792). *Rapport et projet de décret sur l'organisation générale de l'instruction publique*.
- CONRAD, A. & MEYER, J. (1958). "The Economics of Slavery in the Antebellum South", *Journal of Political Economy*, 66, pp. 95-130.
- CRAHAY, M. (2000), *L'école peut-elle être juste et efficace?* Bruxelles, De Boeck.
- DARNE O. & DIEBOLT C. (2004). "Unit Roots and Infrequent Large Shocks: New International Evidence on Output", *Journal of Monetary Economics*, 51, pp. 1449-1465.
- DARNE O. & DIEBOLT, C. (2006). "Chocs temporaires et permanents dans le PIB de la France, du Royaume-Uni et des États-Unis", *Revue d'Economie Politique*, 1, 116, pp. 65-78.
- DAURES, N., DIEBOLT, C., JAOLU-GRAMMARE, M. & SAN-MARTINO, G. (2007). « L'instruction primaire en France au 19^{ème} siècle. Une étude cliométrique du mythe de Ferry », *Economies et Sociétés*, Série AF, n°37, pp. 1089-1363.
- DEININGER K. & L. SQUIRE (1998) "New ways of looking at old issues: inequality and growth", *Journal of Development Economics*, 57, pp. 259-287.
- DIEBOLT, C. (1999), « Les effectifs scolarisés en France : XIX^{ème} et XX^{ème} siècles », *International Review of Education*, vol. 45, 2, pp. 197-213
- DIEBOLT, C., JAOLU, M. & SAN-MARTINO, G. (2005). « Le mythe de Ferry : une analyse cliométrique », *Revue d'Economie Politique*, vol. 115, n°4, pp. 471-497.

- DIEBOLT, C., JAOUL-GRAMMARE, M. & SAN-MARTINO, G. (2007). « Les lois Ferry : amorce ou simple institutionnalisation de la scolarisation en France ? », in : P. Batifoulier, A. Ghirardello, G. De Larquier & D. Remillon (Eds) : « Approches institutionnalistes des inégalités », Tome 2, pp. 125-138, L'Harmattan, Paris 2007. *Actes des Journées de l'Association d'Économie Sociale*, Nanterre, 6-7 septembre 2007.
- DIEBOLT, C. & PELLIER, K. (2010). « La dynamique structurelle et spatiale des systèmes de brevets. Une comparaison France, Allemagne, Grande-Bretagne, États-Unis et Japon : 1617-2006 », *Working Papers Association Française de Cliométrie*, WP2010-5, 36p.
- DOLLAR, D., GATTI, R. (1999). "Gender inequality, income and growth: Are good times good for women?" *Policy Research Report on Gender and Development Working Paper*, 1, Washington, D.C, World Bank.
- DURU-BELLAT, M. (2003). « Les causes sociales des inégalités à l'école », *Comprendre*, n°4. Repris par l'observatoire des inégalités, mai 2004.
- EASTERLIN R. A. (1995). "Preferences and Prices in Choice of Career: the switch to business, 1972-1987", *Journal of Economics Behaviour and Organisation*, 27, p.1-34.
- FOGEL, R. (1964). *Railroads and American Economic Growth: Essays in Econometric History*, The Johns Hopkins University Press, Baltimore.
- GALOR, O., WEIL, D. N. (1996). "The gender gap, fertility, and growth", *American Economic Review*, 86, pp. 374-387.
- GALOR, O. & TSIDDON, D. (1997). "Technological Progress, Mobility and Economic Growth", *American Economic Review*, 87, pp. 363-382.
- GALOR, O. & MOAV, O. (2004). "From Physical to Human Capital Accumulation: Inequality and the Process of Development", *Review of Economic Studies*, 71, pp. 1001-1026.
- GOLDIN, C. & KATZ, L.F. (2001). "On The Pill. Changing the course of women's education", *The Milken Institute Review*, 2nd quarter, pp. 12-21.
- GRANGER, C. (1969). "Investigating Causal Relationship between Econometric Methods and Cross Spectral Methods", *Econometrica*, 37, pp. 424-439.
- INSEE. (1951, 1989). *Annuaire Rétrospectifs de la France*.
- JAOUL, M. (2004). « Enseignement supérieur et origine sociale en France : étude statistique des inégalités depuis 1965 », *International Review of Education*, vol. 50, n° 5-6, pp. 463-482.
- JAOUL-GRAMMARE, M. (2008). « Human Capital, Economic Growth and Development. New Evidence", *Journal of Educational Planning and Administration*, vol. XXII, n°1, pp. 27-43.
- JAOUL-GRAMMARE, M. (2010). « Profiling Successful Students : Inequalities of success in higher education », in : Goastellec G. (ed) : *Inequalities in, through and by higher education*, the Netherlands, Sense publishers, Global Perspectives on Higher Education n°21.
- KALDOR, N. (1957). "A Model of Economic Growth", *Economic Journal*, 57, pp. 591-624.

- KANBUR, R. (2000). "Income Distribution and Development." In *Handbook of Income Distribution*, ed. A.B. ATKINSON and F. BOURGUIGNON, pp. 791-841, Elsevier.
- KLASEN, S., LAMANNA, F. (2009). "The Impact of Gender Inequality in Education and Employment on Economic Growth: New Evidence for a Panel of Countries, *Feminist Economics*, 15, 3, pp. 91-132.
- KUZNETS, S. (1955), « Economic Growth and Income Inequality », in: *The American Economic Review*, XLV, 1 (March 1955), 65, pp. 1-28.
- LAGERLÖF, N., P. (1999). "Gender Inequality, Fertility, and Growth", *Mimeo Department of Economics, University of Sydney*.
- LARUE, J. P. (2005). *Baccalauréat, à qui profite la démocratisation ?*, l'Harmattan, 299p.
- MADDISON, A. (2008). *Statistics on World Population, GDP and Per-Capita GDP*, <http://www.ggdc.net/maddison/>
- MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, (2000). « Les femmes dans les filières de l'enseignement supérieur », *Rapport MEN*.
- MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, (2009). « Les étudiants inscrits dans les universités publiques françaises en 2009-2010 », *Note d'information*, octobre, 4p.
- OCDE, (2011). *Report on Gender Initiative : Gender inequality in Education, Employment and Entrepreneurship*, 78p.
- PERRIN, F. (2010). « Égalité hommes-femmes et croissance économique française de long terme », *Economies et Sociétés série AF*, 41, pp. 69-103.
- PERROUX, F. (1969). *L'économie du XX^{ème} siècle*, Presses Universitaires de France, Paris.
- PERSSON, T. & TABELLINI, G. (1994). "Is Inequality harmful for Growth?", *The American Economic Review*, vol. 84, 3, pp.600-621.
- PIKETTY, T. (2001). *Les inégalités dans le long terme*, Rapport pour le conseil d'analyse économique, 67p.
- PIKETTY, T. (2005). « The Kuznets' curve, yesterday and tomorrow », in: Banerjee A., Benabou R., Mookerjee D. (Eds), *Understanding poverty*, Oxford university press.
- PRICHETT, L. (2001). "Where has all the education gone? ", *The World Bank Economic Review*, vol. 15, 3, pp. 367-391.
- PROST, A. (1986). *L'enseignement s'est-il démocratisé ?*, *Les élèves des lycées et collèges de l'agglomération d'Orléans de 1945 à 1980*, Paris, PUF, 206p.
- RAFTERY, A.E. & HOUT, M. (1993). "Maximally Maintained Inequality: Expansion, reform and Opportunity in Irish Education, 1921-75", *Sociology of Education*, 66 (1), 41-62.
- SCHOBER, T. & WINTER-EBMER, R. (2011). "Gender Wage Inequality and Economic Growth: Is There Really a Puzzle?", *World Development*, 39, pp. 1476-1484.
- SEGUINO, S. (2000). "Gender inequality and economic growth: A cross-country analysis", *World Development*, 28, pp. 1211-1230.
- THELOT, C. & VALLET, L.-A. (2000). « La réduction des inégalités sociales devant l'école depuis le début du siècle », *Economie et Statistique*, 334 (4), pp. 4-32.